

L'INSTITUT NATIONAL DE LA CONSOMMATION

*vous souhaite
une bonne
et heureuse année*



www.60millions-mag.com



www.inc-conso.fr



Toute l'équipe de l'Institut national de la consommation vous souhaite une bonne année 2026.

Tout au long de l'année, nous sommes à vos côtés pour vous aider à comprendre les questions de consommation et à faire valoir vos droits. Chaque semaine, nous vous proposons des informations pratiques pour vous accompagner au quotidien.

N'hésitez pas à partager nos contenus autour de vous.

Actualités



Consommation : ce qui change au 1er janvier 2026

Contrôle technique, dons d'argent et donation, épargne logement...

L'INC présente quelques mesures applicables depuis le 1er janvier 2026.



1er janvier 2026 : abaissement du coefficient de conversion de l'électricité des DPE

L'INC fait le point sur la modification intervenant le 1er janvier 2026.

[Lire l'article](#)

[Lire l'article](#)

Jours ouvrables, chômés, fériés : comment les identifier ? Quelles dates pour 2026 ?

Annulation de contrat, rétractation... des délais existent. Connaître les jours fériés en 2026 est essentiel pour gérer les annulations de contrats.

[Lire l'article](#)

Fermeture du réseau cuivre d'Orange en 2026 : vérifiez si votre commune est concernée

Orange continue le démantèlement du réseau cuivre selon le calendrier prévu : au **27 janvier 2026**, 763 nouvelles communes seront concernées. Vérifiez si votre commune est concernée.

[Lire l'article](#)

FantomApp : protéger les jeunes sur les réseaux sociaux

Pour aider les jeunes à adopter les bons réflexes sur les réseaux sociaux, sécuriser leurs usages numériques et protéger leurs données personnelles, la CNIL propose une application gratuite pour les 10–15 ans et leurs parents.

[Lire l'article](#)

Vous vous séparez : que faire avec vos comptes bancaires ?

En cas de séparation, il faut penser à réorganiser ses finances et les comptes bancaires communs afin d'éviter toutes mauvaises surprises.

[Voir la vidéo](#)

Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }} car vous vous êtes abonné à la lettre d'information du site de l'Institut national de la consommation ([mentions légales](#)).
Vous pouvez mettre fin à ces envois en cliquant sur le lien de désinscription situé au bas de ce mail. Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, de limitation, de portabilité, d'opposition ou d'effacement de vos données en nous écrivant à l'adresse dpo@inc60.fr.
A tout moment, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la Cnil.

[Se désinscrire](#)

© 2026 - Institut national de la consommation